

Diaporama de la CME du 11 mars 2025

1. Informations du président

• Élections et nominations

- Le **D^r Juliette PAVIE**, praticien hospitalier en maladies infectieuses à l'Hôtel-Dieu, a été élue à l'unanimité pour représenter la CME au conseil de surveillance de l'AP-HP en remplacement du [D^r Christophe TRIVALLE](#).
- Le 4 mars, la **P^r Isabelle LAFFONT**, doyenne de la faculté de santé de Montpellier, été élue présidente de la conférence nationale des doyens des facultés de médecine et le **P^r Marc HUMBERT**, doyen de la faculté de médecine Paris-Saclay, a été élu vice-président de la conférence. Ils remplacent respectivement, les P^{rs} Benoît VEBER et Bruno RIOU.

• Projet médical

Des représentants de la [CME](#) ont été désignés dans les groupes de travail mis en place sur les thèmes suivants du projet médical :

- cardiologie médico-chirurgicale et interventionnelle : P^r Estelle GANDJBACHKH ;
- anatomo-cyto-pathologie : P^r Marianne ZIOL ;
- radiologie interventionnelle : P^r Nathalie SIAUVE ;
- aval des urgences et court séjour : P^r Nicolas JAVAUD ;
- assistance médicale à la procréation (AMP) : P^r Rachel LÉVY ;
- soins palliatifs : D^r Vianney MOURMAN ;
- psychiatrie : P^r Antoine PELLISOLO ;
- gériatrie : D^r Sylvie HAULON ;
- chirurgie : P^r Anne-Sophie BATS ;
- néonatalogie : Pr Vincent GAJDOS ;
- pédiatrie : P^r Loïc DE PONTUAL.

Des travaux sont, par ailleurs, engagés sur la [biologie](#) et le [cancer](#), notamment.

• [Charte des accompagnants des patients dans les services d'accueil des urgences](#)

La CME soutient cette [charte](#), approuvée par la collégiale des urgentistes, qui affirme la place des accompagnants des patients dans les services d'accueil des urgences et les considère comme de véritables acteurs contribuant à l'amélioration de la prise en charge du patient. Elle souhaite que cette charte soit étendue et adaptée aux autres spécialités, en particulier en gériatrie.

• Effectifs, lits et budget

La situation des effectifs infirmiers, des préparateurs en pharmacie et des assistantes sociales continue de s'améliorer sur les deux premiers mois de 2025, tandis que celle des personnels infirmiers de bloc est stable et celle des manipulateurs en radiologie reste un problème. Ces progrès ont permis de rouvrir 580 lits en un an, ramenant le taux de fermeture de lits dans les services de soins aigus à 11 % (18 % en soins médicaux et de réadaptation).

Le résultat budgétaire de l'AP-HP en 2024 devrait confirmer un déficit de 460 M€, dont l'essentiel correspond à l'absence de financement par l'État des mesures salariales nationales et de l'inflation, comme l'a déploré la CME dans sa [motion](#) adoptée à l'unanimité lors de sa [séance du 3 décembre 2024](#).

Les arbitrages de la **campagne budgétaire 2025** devraient être connus fin mars. La situation budgétaire des CHU dans leur ensemble appelle un financement de la hausse des cotisations de retraites de la fonction publique par une dotation dédiée (et non par les tarifs) et une correction des tarifs en fonction des coûts réels des activités, en particulier pour la médecine, les soins critiques, la pédiatrie et les activités de recours.

2. Avis sur des protocoles de coopération (P^r Agnès HARTEMANN) ([protocoles](#))

La CME a approuvé trois protocoles, qui seront soumis également à l'avis de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT), puis à la décision du directeur général :

- « *Élargissement des missions du diététicien-nutritionniste prenant en charge des patients souffrant de maladie rénale chronique stade 4 et 5 : prescription d'une alimentation thérapeutique, renouvellement des prescriptions d'examens, et de mélanges d'acides aminés essentiels/cétoanalogues, en lieu et place du médecin néphrologue* » (approuvé à l'unanimité) ;
- « *Radiologues interventionnels et manipulateurs en électroradiologie médicale pour la pose des Picc-line et Midline en secteur de radiologie* » (approuvé avec un vote contre et quatre abstentions) ;
- « *Surveillance, ajustement et prescription des apports alimentaires pour les patients atteints de maladies héréditaires du métabolisme, traités par un régime hypoprotidique, hypolipidique et contrôlés en glucides, par un diététicien en lieu et place d'un médecin* » (approuvé à l'unanimité).

3. Bracelet rouge (D^r David OSMAN) ([diaporama](#), [vidéo](#))

Le bracelet rouge est conçu pour signaler les allergies médicamenteuses. Expérimenté à l'AP-HP depuis 2016, il est désormais étendu à tous les services de soins et médico-techniques de ses 38 hôpitaux. Il constitue une barrière supplémentaire qui complète l'interrogation du patient et le traçage dans le module « allergie » d'*Orbis*.

4. Synthèse des conférences stratégiques et budgétaires – Volet investissements (M. Camille DUMAS) ([diaporama](#))

En investissements, l'état des prévisions de recettes et de dépenses ([ÉPRD](#)) 2025 autorise 650 M€ de crédits de paiement. Ce montant permettra de poursuivre les opérations majeures et structurantes à hauteur de 218 M€ (après glissement calendaire des opérations du nouveau Garches, du pôle femmes-enfants d'Avicenne, du nouvel Hôtel-Dieu et du campus Grand-Paris-Nord, et actualisation du rythme de décaissement de l'opération du nouveau Lariboisière), de préserver les enveloppes pour les investissements courants (344 M€, dont 96 M€ pour les systèmes d'information) et de financer les « opérations individualisées » (OI) déconcentrées. Compte tenu du poids des opérations déjà engagées, les groupes hospitalo-universitaires (GHU) ont lissé dans le temps leurs opérations déconcentrées de façon à permettre le financement de nouveaux projets. Les arbitrages sur les nouvelles grosses opérations individualisées ont toutefois été reportés de six mois compte tenu du report à fin juin de l'examen du plan global de financement pluriannuel (PGFP) et du programme pluriannuel d'investissement (PPI) 2025-2029.

5. Services numériques : bilan des priorités 2024 et nouveaux projets 2025 (MM. Raphaël BEAUFRET et Pierre BLONDÉ) ([diaporama](#), [bilan 2024](#), [priorités 2025](#))

Compte tenu des contraintes budgétaires, pour pouvoir engager de nouveaux projets en 2025, la direction des systèmes numériques (DSN) a fait une revue de son portefeuille d'environ 320 projets déjà engagés afin d'optimiser, de décaler ou éventuellement d'arrêter certains de ces projets. Une trentaine de nouveaux projets pourront ainsi être lancés en 2025, dont la transformation d'*Orbis* vers *Care 4U* et le déploiement de la nouvelle solution de gestion des lits qui seront présentés lors de prochaines CME. Dans le même temps, les crédits nécessaires au maintien d'une obsolescence des postes de travail inférieure à 7 ans maximum sont pérennisés.

Malgré l'important travail réalisé par la DSN, les attentes de la communauté médicale restent vives, notamment en ce qui concerne le déploiement d'*Orbis-anesthésie*, ainsi que pour l'adaptation d'*Orbis* à la pédiatrie, mais aussi pour l'amélioration de l'ergonomie. La nécessité de prioriser les projets doit aussi amener à un travail plus étroit entre la DSN et les collégiales.

6. Projet de transformation de l'hospitalisation à domicile (HAD) : nouveau processus d'admission de patients (M. Florent BOUSQUIÉ et D^r Clément LECLAIRE) ([diaporama](#))

Afin d'améliorer ses délais de réponse aux demandes, l'HAD met en place une nouvelle procédure d'admission à partir du 12 mars : désormais, les demandes d'HAD doivent être faites uniquement sur

Orbis et elles seront traitées par une cellule d'admission médicalisée. Parallèlement, un nouveau dossier patient informatisé (DOMILINK) est déployé et permettra de faire remonter automatiquement une synthèse médicale quotidienne de l'HAD dans le dossier patient sur Orbis.

Cette nouvelle procédure s'inscrit dans un projet de réorganisation plus large qui vise à développer les capacités d'hospitalisation à domicile (en passant d'environ 850 patients pris en charge par jour actuellement à plus de 1 200 en 2028), avant de passer à une extension de la couverture géographique de l'HAD de l'AP-HP.

La prochaine réunion de **la CME aura lieu le 8 avril 2025 précédée du bureau le 25 mars.**

P^r Rémi SALOMON, le 26 mars 2025